



# Certificat Fédéral Football 4

Le projet club

Total volume horaire : 32h soit > 2x16 heures

Objectifs

**Etre capable de contribuer au projet de développement d'un club ou d'une structure de football, en sécurité.**

Public concerné

Licencié de la Fédération Française de Football ayant ou souhaitant exercer une mission éducative au sein d'un club ou structure de football.

Pré-requis

Etre licencié(e) FFF  
Etre âgé de 16 ans et plus (à la date du début de la formation)

Programme

## Le projet associatif

- Identifier l'environnement institutionnel.
- Identifier les rôles, statuts et fonctions des acteurs du club.
- Appréhender les bases de la méthodologie de projet.
- Pérenniser le club, participer à la vie associative
- Proposer des actions de développement et de promotion de l'activité.
- Participer activement à la communication interne et externe.
- Assurer le suivi et évaluer les actions.

## Le projet sportif et éducatif

- Transmettre et faire respecter les valeurs éducatives du football.
- Prévenir les risques potentiels liés à l'ensemble des activités.
- Prendre en compte les obligations légales et réglementaires.
- Coordonner administrativement le projet technique.
- Animer pédagogiquement le projet technique
- Fédérer et structurer une équipe éducative

Méthodes et Supports

- **Pédagogie de l'action** : Etude de cas, observation, découvertes de nouveaux savoirs,
- Supports pédagogiques : vidéos, diaporamas ou documentations remises aux stagiaires
- Livret stagiaire remis en début de formation

Informations complémentaires

**La certification est décalée. Pour valider le certificat fédéral football 4, le candidat pourra s'inscrire à une session de certification à la condition :**

- d'avoir suivi le CFF4 complet, et ce sans limites de temps,
- d'être âgé de 18 ans et plus à la date de la certification.

En cas d'échec à la certification, le candidat n'aura pas à refaire la formation. Il devra s'inscrire dans une nouvelle session de certification.

La certification comporte :

- La réalisation et formalisation d'un projet de club, en lien avec ses responsabilités,
- Un entretien de vingt minutes avec le jury.

Pour plus de renseignements, contactez votre ligue ou district